



N°305

SNUipp Drôme
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26000 Valence
Tél. : 04.75.56.77.77
Télécop. : 04.75.56.00.56

Bimensuel
Directrice de publication : Bernadette Long
N° de C.P.P.A.P. : 0610 S 07360
ISSN : 1164-2769
Abonnement : 10 €
Prix au n° : 2 €

dispensé de timbrage Valence CTC

Déposé le 15/06/2010



Internet : <http://26.snuipp.fr>

E-mail : snu26@snuipp.fr

Année Scolaire **2009 / 2010**

**Retraite, école... Les attaques s'amplifient,
amplifions la riposte !**

Tous en grève le 24 juin !



MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES
**Drôme-Ardèche :
ils étaient 10 000**

Dauphiné
libéré
28 mai

**Dans la Drôme, le 27 mai,
45% des enseignants en grève,
plus de 50 écoles fermées,
6500 manifestants à Valence
et 2000 à Montélimar.**

**Les rendez-vous du 24 juin
seront précisés sur notre site.**

La déclaration d'intention de grève, à envoyer pour le **lundi 23 minuit dernier délai**, et la lettre aux parents seront adressés dans un prochain SNUnet et disponibles aussi sur notre site : <http://26.snuipp.fr>.

**Grève à la rentrée ?
Enquête en ligne sur notre site.**

Sommaire :

p 1 : Édito
p 2 : Retraite : le pire est
en vue

p 3 : Budget 2011 : l'école
anéantie
p 4 : Grève le 24 juin : et à
la rentrée ?

Déclaration des délégués SNUipp des personnels à la CAPD du 10 juin

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les propositions gouvernementales faites aux recteurs pour optimiser les gains d'emplois représentent des attaques d'une rare violence contre le fonctionnement de l'Education Nationale en général et des écoles publiques en particulier. Ce seront évidemment les élèves qui en subiront les plus graves conséquences et notamment les plus fragilisés d'entre eux.

Les réformes déjà mises en œuvre étaient jusque là insidieuses et les ministres successifs ont tenté de les faire accepter en utilisant une communication démagogique et en minimisant leurs effets néfastes :

- suppression et sédentarisation de postes d'enseignants spécialisés des RASED ;
- baisse de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans et investives répétées à l'encontre de l'école maternelle ;
- suppression de 2 heures d'enseignement hebdomadaire à tous les élèves ;
- modification des programmes ;
- dispositif d'évaluation contesté et sans efficacité pour remédier aux difficultés des élèves ;
- suppression massive de postes ;
- suppression des IUFM et de la formation initiale et continue des enseignants ...

Les nouvelles orientations et mesures annoncées sont claires et poursuivent malheureusement le travail de destruction du service public d'éducation entamé depuis plus de 3 ans par le président de la République et son gouvernement.

L'augmentation du nombre d'élèves par classe, l'appel aux vacataires pour effectuer des remplacements, la fermeture de petites écoles rurales, la disparition des RASED entre autres sont de véritables mesures provocatrices au service du dogme libéral et au détriment de la réussite scolaire des élèves.

- Comment faire croire que l'augmentation du nombre d'élèves par classe améliorerait leurs résultats ?
- Comment faire croire que supprimer les RASED permettrait de lutter contre l'échec scolaire ?
- Comment faire croire que des personnels non formés seraient capables d'enseigner comme des enseignants formés ?
- Comment faire croire que l'appel à des vacataires serait une solution de qualité pour remplacer les enseignants absents ?

Ces mesures sont sans doute nées dans l'esprit de technocrates plus formés à la promotion du libéralisme qu'à la résolution de l'échec scolaire et à l'ambition de réussite de tous les élèves que nous continuons à viser quotidiennement dans nos classes.

Aujourd'hui, la coupe est pleine.

Devant l'extrême gravité et le cynisme des mesures annoncées, nous nous adressons aujourd'hui solennellement à vous Monsieur l'Inspecteur, pour vous demander de saisir Monsieur Luc Chatel, ministre de l'Education Nationale et porte parole du gouvernement, afin qu'il renonce à toutes ces mesures et stoppe ces attaques iniques contre l'éducation.

Retraites : le pire est en vue

Communiqué de presse du SNUipp

Enseigner à 70 ans?

Plus d'un tiers des enseignants des écoles en grève pour l'emploi et les retraites : cette nouvelle mobilisation significative porte l'exigence du maintien de l'âge de départ en retraite à 60 ans pour les professeurs des écoles et à 55 ans pour les instituteurs et du refus de tout allongement de la durée de cotisation. Les enseignants des écoles exigent la nécessité de mettre en place d'autres solutions de financement, concernant les revenus financiers, pour assurer l'avenir des régimes de retraite.

Le SNUipp dénonce l'annonce "à pas feutrés" d'un report du départ de l'âge en retraite au-delà de 60 ans, qui vise à en dissimuler les conséquences et dénaturer le débat public.

Le gouvernement doit cesser de cacher ses véritables intentions et le ministre de l'Éducation Nationale doit annoncer toutes les conséquences de ces mesures pour les fonctionnaires et les enseignants.

Le SNUipp rappelle qu'aujourd'hui l'âge moyen de départ en retraite des enseignants des écoles est de 56 ans : cela résulte des spécificités du métier d'enseignant des écoles et des engagements gouvernementaux précédents. Seront-ils remis en cause et le ministre de l'Éducation nationale envisage-t-il de demander aux enseignants des écoles de poursuivre leur travail avec les élèves jusqu'à 70 ans pour pouvoir bénéficier d'un taux de pension décent ?

Le SNUipp appelle à de nouvelles initiatives nationales d'action en juin.

Paris, le 27 mai 2010

Retraites : imposons d'autres choix !

Allongement de la durée de cotisation et report des âges légaux... tels semblent être les contours de la prochaine réforme que le gouvernement s'apprête à présenter en conseil des ministres en juillet.

Si ces mesures étaient adoptées, elles se traduiraient pour l'ensemble des salariés, du privé et du public, par une nouvelle baisse du niveau des pensions.

En refusant de traiter du financement dans sa globalité (sujet tabou car il mettrait sur la table les énormes inégalités qui existent aujourd'hui dans la répartition des richesses), le gouvernement fait le choix d'imposer de nouveaux sacrifices. Toutefois, ce scénario n'est pas écrit à l'avance.

Il existe des alternatives.

Une réforme juste et efficace ne doit pas faire abstraction des questions d'emploi et de salaire quand une hausse d'un point de la masse salariale rapporte à elle seule près de 9 Milliards d'euros au régime général.

Les enseignants concernés !

Report de l'âge de départ en retraite :

57 ou 58 ans pour les anciens instits, 62 ou 63 ans pour tous les autres.

Report de l'âge où s'annule la décote.

Il faudrait attendre 62 ou 63 ans pour les anciens instits et 67 ou 68 ans pour tous les autres pour ne pas subir une baisse de pension liée à la décote.

L'augmentation du taux de cotisations des fonctionnaires se traduirait par l'amputation d'une journée de salaire par mois !

La remise en cause de la règle de calcul "des six mois" ?

Cette mesure se mettrait en place progressivement jusqu'en 2020 pour atteindre « les dix dernières années ».

Coût de l'augmentation de cotisation*

	Traitement annuel moyen	Cotisation 7,85%	Cotisation 10,55 %	Perte de salaire mensuelle
Professeur	28 769 €	2258 €	3035 €	- 65 €

* Simulation du ministère

Budget 2011 : l'école anéantie !

Après la diffusion des documents internes adressés par le ministère aux recteurs afin d'optimiser les gains d'emplois pour la rentrée 2011, voici la réaction du SNUipp et celle des syndicats des inspecteurs et personnels de direction de la FSU.

Nicolas Sarkozy : champion de l'« absentéisme » des enseignants à l'école ?

Alors que la Cour des comptes vient de dénoncer l'insuffisance du pourcentage du PIB consacré à l'école primaire et d'indiquer que le nombre d'élèves poursuit son augmentation, le ministre demande, dans un document interne adressé aux recteurs d'académie en vue de la préparation de la rentrée 2011, l'examen et le chiffrage d'hypothèses inacceptables et insupportables pour l'avenir des élèves.

La volonté affichée de « ne pas dégrader les performances globales » ne se révèle être qu'un vœux pieux lorsque l'on étudie une à une la poursuite des mesures engagées et les décisions nouvelles. Il s'agit au contraire avec le schéma d'emploi 2011-2013 d'une véritable hémorragie d'emplois envisagée dans les écoles élémentaires et maternelles qui n'a qu'un but : ne pas remplacer un enseignant sur deux partant en retraite.

Développer l'enseignement des langues vivantes ? Le ministère propose la suppression d'un millier de postes d'assistants étrangers.

Faire bénéficier à tous les élèves qui en ont besoin de l'intervention d'un RASED ? Le ministère propose de ne recruter aucun maître G, aucun psychologue scolaire et un minimum de postes E.

La réforme de la formation des enseignants est marquée par un affaiblissement sans précédent de la formation professionnelle ? Le ministère considère la formation continue comme la « principale variable d'ajustement » et demande l'organisation de la formation continue en dehors du temps de travail ou pendant les vacances scolaires !

Les inspecteurs et les personnels de direction ne seront pas les fossoyeurs de l'Éducation nationale

Le ministre de l'Éducation nationale a exposé l'objectif principal des années scolaires à venir en termes de postes à supprimer dans le primaire et le secondaire :

- suppression progressive des maîtres spécialisés E sous couvert de sédentarisation
- suppression des RASED
- disparition des psychologues scolaires
- abandon de la scolarisation des « 2 ans »
- généralisation du recours à des personnels non titulaires pour assurer les remplacements
- augmentation du nombre d'intervenants extérieurs à l'Éducation nationale dans le second degré (à la place de profs), mais suppression dans le premier degré (langue vivante)
- augmentation du nombre moyen d'élèves par classe dans les premier et second degrés
- suppression des établissements de petite taille (écoles - EPLE) avec regroupements sous prétexte de rationaliser les moyens
- transformation de postes en HSA et d'HSA en HSE
- suppression des heures d'IDD - « rationalisation » de l'offre de formation pour les élèves du second degré

Les classes sont plus chargées en France que dans les autres pays européens ? Le ministre demande aux recteurs de travailler sur une hypothèse d'une remontée du nombre moyen d'élèves par classe qui se traduirait par la suppression de 6000 à 7000 postes !

La loi prévoit la possibilité d'une scolarisation des deux ans notamment dans les zones d'Education Prioritaires : le ministère demande une nouvelle baisse du nombre de places en maternelle en ne tenant pas compte du nombre de moins de trois ans y compris en Zone d' Education Prioritaire !

Le nombre d'enseignants est insuffisant pour effectuer les remplacements d'enseignants en congé de maladie ou de maternité ? Le ministre prévoit de faire appel à des vacataires non formés ! Ces mesures, si elles se confirmaient, se traduiraient par des milliers d'enseignants des écoles manquant devant les élèves lors des rentrées 2011, 2012 et 2013.

Le président de la république veut-il devenir le champion de « l'absentéisme » des enseignants dans les écoles ?

Le SNUipp demande au ministre de l'Education Nationale de rendre publiques les mesures envisagées : en effet l'école est le bien de tous et l'organisation de la rentrée 2011 doit s'effectuer dans la transparence. Enseignants, parents, élus et citoyens doivent pouvoir connaître les conséquences des décisions prises en matière budgétaire.

Le SNUipp rappelle qu'il demande l'abandon du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part en retraite. Il appelle les enseignants des écoles à être en grève le 24 juin. Il proposera à toutes les organisations et associations partenaires de tenir une initiative d'ampleur nationale en faveur de l'école.

Communiqué du SNUipp

- mutualisation des secrétariats et des conseillers
- réduction des postes administratifs...

Les inspecteurs et personnels de direction, comme tous les enseignants, savent que ces mesures vont renforcer les inégalités et toucher prioritairement les élèves les plus fragiles, les secteurs où les services publics font déjà défaut.

Ces propositions auront des conséquences désastreuses pour la réussite scolaire de tous les élèves.

Le ministère attend de la part des personnels d'encadrement la plus grande « loyauté » (synonyme ici d'allégeance).

Il est nécessaire que chaque inspecteur, chaque personnel de direction, refuse les mensonges et les manipulations ainsi que le soutien à une politique de démantèlement de la Fonction publique aux conséquences désastreuses pour l'ensemble de la population.

Le système éducatif, déjà ébranlé par les mesures précédentes, n'a jamais été aussi gravement menacé.

Les inspecteurs et les personnels de direction ne seront pas les fossoyeurs de l'Éducation nationale.

*Le Secrétariat National SNPI-FSU
Le Secrétariat Général SNU-PDEN/FSU*

Grève le 24 juin : et à la rentrée ?

Le nouveau conseil syndical, élu lors de notre dernier congrès départemental à Ancône les 18 et 19 mai 2010, a voté la motion ci-dessous qui sera proposée et mise au vote lors du prochain conseil national du 14 juin en préalable au congrès de Brive. Notre conseil syndical se réunira ensuite le 23 juin. Il a décidé d'organiser d'ici là une enquête en ligne afin de questionner la profession sur cette modalité d'action.

Qu'elle soit retenue ou non, la grève à la rentrée n'est pas et ne sera l'ultime action de la dernière chance. Elle ne doit pas être considérée comme la seule action possible et efficace et nous devons d'abord réussir la journée de grève et de manifestations du 24 juin. D'autant que d'autres actions, spécifiques à l'éducation, mais aussi dans le prolongement de celles du 23 mars, du 27 mai et du 24 juin, verront très certainement le jour dans le courant du mois de septembre. Pour mettre un coup d'arrêt à toutes les réformes et attaques menées contre l'école, la fonction publique et les droits et acquis de tous les salariés, nous devons rester mobilisés et participer nombreux à toutes les actions qui s'annoncent et se décideront.

Réussir d'abord le 24 juin avant d'agir encore en septembre !

Motion du Conseil syndical de la Drôme, le 9 juin 2010

Le ministre de l'éducation nationale, en bon soldat, s'emploie à mettre en œuvre la Révision Générale des Politiques Publiques, la fameuse RGPP. Sous couvert de rendre plus efficient le service public d'éducation, les commandes ministérielles adressées aux recteurs en cette fin d'année scolaire visent au contraire à compromettre gravement ce qui devrait être la mission fondamentale du système scolaire : la réussite de tous les élèves !

Pour nous, professionnels de l'enseignement, les récentes orientations sont inacceptables et viennent s'ajouter aux nombreuses dégradations déjà opérées ! Le cynisme gouvernemental doit cesser ! Nous devons impérativement réagir de manière forte et déterminée, et ce, sans plus attendre.

C'est pourquoi, le SNUipp de la Drôme demande qu'un mouvement national de grève soit organisé le jour de la rentrée 2010. Cette rentrée doit marquer une rupture et permettre un réel rapport de force médiatique et politique pour faire entendre la voix de la profession avant qu'il ne soit trop tard au vu du mandat présidentiel.

Convaincue que seule une action inhabituelle, marquante et symbolique pourrait être à la hauteur de l'enjeu et permettrait peut-être de faire reculer le gouvernement, il nous apparaît comme essentiel de porter cette modalité d'action incontournable qu'est la grève à la rentrée. Devant le caractère exceptionnellement grave des projets ministériels pour la rentrée 2011, le conseil syndical de la Drôme estime que le SNUipp doit marquer d'une manière tout aussi exceptionnelle son opposition à ces mesures envisagées.

Nous gageons qu'une consigne nationale saura mobiliser davantage que de multiples consignes départementales et qu'une couverture médiatique, même modeste, saura provoquer une persistance et une amplification d'une lutte véritable. Il ne s'agit pas, comme de coutume, de prendre le contrepied des décisions ministérielles selon l'agenda gouvernemental imposé mais bien de défendre nos propositions pour l'école de demain à travers un mouvement social résolu, décidé, constructif selon son propre calendrier !

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. » Albert Camus.



Le **SNUipp**, Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC est un syndicat affilié à la Fédération Syndicale Unitaire.



Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de la DRÔME (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp26 - Maison des Syndicats - 17 rue G. Bizet - 26 000 VALENCE.